

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUYANE, DE MARTINIQUE, DE GUADELOUPE ET DE MAYOTTE

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 20 - 26 et 27 novembre 2024, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité MEDECINE GENERALE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	ABADA	Bignon Confidentia Paulista
2	AGBOTON OKE	Alek
3	ANADJEME	Mariette
4	ATCHOIGNON	Sena Martial Wa
5	AYENA AWOKOU AYENA ADJIKPA	Ayena Ayefounin Hermann
6	BEN ARAB	Safouane
7	BOMGNI	Armel Fred
8	FOTSING MOUAFO	Daliphard
9	HOUGLA	Gilchrist
10	IYAMBE BULOLA	Prince
11	MAFUALA NDUNDU	Magalie
12	MUTOMBO KABONGO	Joel
13	NTAKIYIRUTA	Innocent
14	TIDJANI	Dalil Kolawole Alao
15	TONAN	Bignon Emmanuella
16	USENI SUEDI	Jackson

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le 2 décembre 2024
Le Directeur Général
 de l'Agence Régionale de Santé de Guyane
 Laurent Brien
 Directeur Général de l'ARS de Guyane
 Président des commissions territoriales d'autorisation d'exercice
Laurent BIEN

